



Règlement intérieur de l'association CyberAvia

Association CyberAvia déclarée sous le numéro W302002989 le 05 octobre 2004

Version 9 du 12/02/2020, approuvée par le Conseil d'Administration et les membres fondateurs présents.

Article 1 :

Les membres du Conseil d'Administration de l'association au 12/02/2020 sont :

Président : Jean-Marie CORDA
Vice Président : Dominique VIALET
Trésorier : Pierre ENRIQUE
Trésorier adjoint : Enrique MARTINEZ
Secrétaire : Nicolas GUIRAL
Secrétaire adjoint : Philippe MOLÉ

Article 2 :

Les membres fondateurs de l'association au 12/02/2020 sont :

Jean-Marie CORDA, Pierre ENRIQUE, Nicolas GUIRAL, Patrice JOUAN, Marc MANANDISE, Enrique MARTINEZ, Philippe MOLÉ, Christophe TABOURIN et Dominique VIALET.